

critères de recherche. Ce sont souvent de très petites compagnies employant peu de travailleurs, et dont l'impact sur le processus de paix est difficilement quantifiable. Toutefois, d'importants projets canadiens ont lieu menés par CRC SOGEMA et SNC-Lavalin. Il s'agit de projets de longue durée destinés à reconstruire les infrastructures libanaises. Ces entreprises veulent remettre sur pied ou optimiser les performances de l'administration libanaise, l'objectif étant d'aider le pays à se doter d'une bonne gouvernance en renforçant les revenus du gouvernement par la taxation et par la modernisation de l'administration publique. Ceci devrait diminuer la corruption et favoriser la redistribution des richesses.

CRC SOGEMA travaille à un projet qui a comme principal objectif d'instaurer un système d'administration des taxes par le biais d'une réforme fiscale, le remaniement des procédés et par le développement d'un nouveau système informatique. Cela sous-entend une éducation tant des fonctionnaires que de la population quant aux mécanismes d'une fonction publique transparente et au service de la population. Pour sa part, SNC-Lavalin, en collaboration avec Bracknell et Postes Canada même un projet devant réhabiliter la Poste libanaise.

Un des effets directs du programme de taxation est l'éducation, tant des fonctionnaires que des citoyens. Ainsi, les fonctionnaires sont appelés à devenir plus respectueux des citoyens en leurs offrant des services de qualités. Ceci a comme effet de rapprocher la population du gouvernement et non plus d'encourager l'économie parallèle. Les citoyens ainsi que les fonctionnaires se voient expliquer leurs droits et responsabilités. Cela encourage le paiement des impôts et permet au gouvernement de fournir de meilleurs services à la population. La redistribution des richesses menant à terme à un apaisement des tensions. L'amélioration des communications par la réforme de la poste, met non seulement en place un système au service de la population permettant d'optimiser les communications tout en favorisant la formation des personnes employées ainsi que du public en général, le conscientisant à ses droits et devoirs.

Pour y parvenir CRC SOGEMA et SNC-Lavalin ont écrit des guides ainsi que des communiqués de presse, procédé à des séances de formation et utilisé les médias électroniques